

À publier immédiatement

COMMUNIQUÉ

LE MATÉRIAU BOIS AU CŒUR DES NÉGOCIATIONS DE COPENHAGUE !

Québec, le 7 décembre 2009 - Les changements climatiques sont désormais au cœur des préoccupations à l'échelle planétaire. Alors que la communauté internationale se prépare activement au rendez-vous de Copenhague, la Coalition BOIS Québec rappelle l'importance des négociations qui auront cours pour établir une méthode comptable permettant de calculer la contribution des forêts et du matériau bois à la lutte aux changements climatiques.

La science et le matériau bois

Déjà, le protocole de Kyoto et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) reconnaissent que l'utilisation accrue du bois fait partie des solutions concrètes qui s'offrent pour abaisser les émissions de CO₂ dans l'atmosphère. La **substitution** par le bois de matériaux responsables de fortes émissions de gaz à effet de serre (GES), tels que le béton et l'acier, et la substitution de combustibles fossiles par la biomasse forestière, un carburant reconnu comme carbone-neutre, sont des mesures d'atténuation reconnues scientifiquement. Ainsi, chaque mètre cube de bois utilisé comme produit de remplacement d'autres matériaux de construction réduit les émissions de CO₂ dans l'atmosphère de 1,1 tonne en moyenne.

À Copenhague, c'est le principe de stockage du carbone, la **séquestration**, qui animera les discussions. Si la science reconnaît incontestablement la capacité de la matière ligneuse à capter et stocker le carbone, les pays partenaires se questionnent toujours sur le meilleur système de comptabilisation du CO₂ à adopter.

En clair, c'est la comptabilité carbone de l'écosystème forestier et les produits du bois qui est négociée à Copenhague. Pour agir positivement sur le climat, il faut faire cesser la conversion de la forêt naturelle pour d'autres usages dans les pays tropicaux et favoriser l'utilisation accrue des produits de la récolte du bois (*harvested wood products* – HWP).

Des bénéfices pour le Québec

Pour le Québec, où les forêts occupent de vastes superficies et où le secteur forestier est si important, il importe de prendre position et de considérer, comme le fait l'Europe, le principe de la comptabilité du bilan de carbone de l'aménagement forestier et de l'utilisation des produits de la récolte de bois. Le résultat des négociations de Copenhague est crucial pour le Québec. Le potentiel écologique du matériau bois pourrait ajouter des millions de tonnes équivalentes de CO₂ au profit de la comptabilité québécoise.

Expliquant quelles seraient les initiatives gouvernementales pour atteindre l'ambitieuse cible de réduction de gaz à effet de serre du Québec (20 % sous le niveau de 1990 à l'horizon de 2020), le premier ministre Charest a affirmé le 23 novembre dernier, devant des invités réunis au

Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), que « nous stimulerons l'utilisation du bois dans les constructions et la valorisation énergétique de la biomasse ».

En se positionnant à l'avant-garde de la transformation et de la valorisation environnementale du bois, le Québec s'ouvre d'autant plus aux marchés des pays signataires de Kyoto et à l'avant-garde des engagements qui découleront des négociations de Copenhague. Le matériau bois a non seulement un grand potentiel écologique mais également une grande valeur dans la nouvelle économie verte qui se prépare.

Rappelons que le bois est le seul matériau de construction qui soit à la fois renouvelable, recyclable et réutilisable. Il peut également améliorer la performance énergétique des bâtiments en raison de sa faible conductivité thermique. Par ailleurs, le bois est le champion toute catégorie quant à la performance dans le cadre d'une analyse de cycle de vie. De plus, il se distingue par le fait qu'il soit le seul matériau qui puisse séquestrer du carbone et abaisser les niveaux d'émissions de GES. Aucun autre matériau concurrent ne peut prétendre détenir autant d'atouts pour aider le Québec dans sa lutte aux changements climatiques.

Suivez les travaux de Copenhague

François Tanguay, directeur de la Coalition BOIS Québec, sera sur place à Copenhague. Il alimentera quotidiennement son blogue au coalitionbois.org en vulgarisant les grands travaux en cours à Copenhague. Il sera par ailleurs en compagnie de plusieurs écologistes québécois, dont Steven Guilbeault d'Équiterre.

À PROPOS DE LA COALITION

Organisme autonome, la Coalition est née dans la foulée de la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec adoptée en mai 2008 par le gouvernement du Québec. Elle constitue le lieu de rassemblement et le point de contact privilégié de tous les intervenants souhaitant contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à l'économie québécoise par l'utilisation accrue du matériau bois dans la construction.

www.coalitionbois.org

- 30 -

Source :

Geneviève Mathieu
Directrice des communications publiques
Coalition BOIS Québec

Cellulaire : 418 953-6385
Courriel : @coalitionbois.org

Avis sur les porte-parole de la Coalition BOIS Québec

Les porte-parole de la Coalition BOIS Québec sont disponibles pour donner des entrevues sur les sujets touchant leur domaine d'expertise.

Pour communiquer avec les porte-parole, prière de vous adresser à :

Geneviève Mathieu
Directrice des communications publiques
Coalition BOIS Québec

Cellulaire : 418-953-6385
Courriel : gmathieu@coalitionbois.org

Porte-parole	Fonction	Champ de spécialisation
François Tanguay	▪ Porte-parole, Coalition BOIS Québec et écologiste	Culture bois et potentiel écologique du matériau bois
Robert Beauregard	▪ Président, Coalition BOIS Québec ▪ Doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval	Contribution de l'aménagement forestier et des produits du bois à l'atténuation des changements climatiques
Luc Bouthillier	▪ Professeur au département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval	Politique forestière (locale et internationale) et évaluation environnementale
Louis Poliquin	▪ Directeur du Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois)	Produits d'ingénierie, génie civil, architecture, code du bâtiment, code de la sécurité incendie et évaluation des coûts